

Le Nouvel Auriera

N°16

Juillet 2020



Édito



Maire de Laurière
Jean - Pierre PORTE

Chères Lauriéroises, Chers Lauriérois,

En ce début de mandat, toute l'équipe municipale se joint à moi pour remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance. Le taux de participation ayant frôlé les 80% malgré les contraintes à respecter lors de ce scrutin, prouve que les habitants de Laurière montrent un fort intérêt pour la vie de leur commune.

La mise en place de notre conseil municipal a été repoussée de plus de deux mois, avec pour première mission une crise sanitaire à gérer, en particulier en ce qui concerne les écoles avec des mesures drastiques à mettre en place.

Beaucoup d'entreprises redoutent aujourd'hui les conséquences économiques de cette crise, c'est pourquoi nous devons rester à l'écoute de nos artisans, commerçants et agriculteurs et les soutenir du mieux que nous pourrons.

Nous souhaitons que cette situation s'améliore rapidement afin que tout le monde puisse reprendre une vie normale, et que notre mandat puisse fonctionner avec une démocratie participative au travers de réunions publiques pour débattre des projets qui nous tiennent à cœur.

A ce jour, l'épidémie n'étant pas enraillée, avec même une tendance à la hausse ces derniers temps, nous avons encore beaucoup d'incertitudes sur l'avenir, en particulier sur la tenue de notre fête du 15 Août prochain.

Dans l'espoir que vous-même et vos proches ayez passé au mieux cette période difficile et exceptionnelle.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Jean-Pierre Porte et son équipe municipale.





NOUS CONTACTER - Coordonnées des commerçants / artisans p.4

VIE COMMUNALE

- Présentation des nouveaux élus p.5
- Commissions municipales p.6

VIE DES ARTISANS p.7

VIE COMMUNALE

- Embellissement et fleurissement p.8 à 11
 - Chacun entretien chez soi
 - Planning déchetterie mobile
 - Pour information - containers à ordures ménagères
 - Toilettes publiques
 - Factures eau - assainissement
- Tarifs communaux 2020 p. 12

INFORMATION -Site du Pont à l'Age p.13

VIE COMMUNALE

- Résidence autonomie en images - PAROLES AUX ADMINISTRÉS p.14
- A l'école de Laurière p. 15

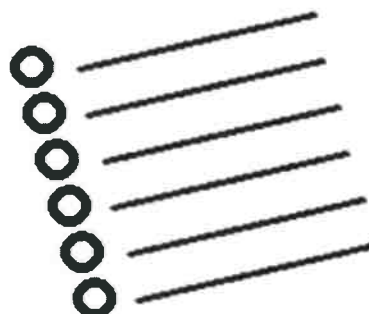
VIE DES COMMERCANTS p.16

VIE ASSOCIATIVE p.17 à 18

EN BREF... p.19

NUMÉROS UTILES

S O M M A I R E



LES COMMERCANTS

AGENCE POSTALE

3 Place du Général THOUMAS
Ouvert M. J. V. 9h-12h - Me. S. 9H-12H



Tel : 05.55.71.40.70

BOUCHERIE MEYSSONNIER

12 Place du Général THOUMAS
Ouvert M. Me. J. (matin) V. S. 7h30-13h et 16h-19h30
et le dimanche de 7h30 - 12h



Tel : 05.55.71.40.85

BOULANGERIE « Chez Sylvain »

5 Place du 8 mai 1945
Ouvert M. Me. J. V. S. D. - 7h45 - 12h

Tel : 05.55.12.75.95

CREDIT AGRICOLE

18 Place du Général THOUMAS
M. Me. J. V. 8h45-12h30 et 14h-18h (15h le jeudi)
Samedi 8h45-12h30

Tel : 09.789.789.09

LE GALOPIN

16 Place du Général THOUMAS
Bar - Tabac / Presse - P.M.U. / Loto / Restaurant
Ouvert L. M. Me. J. V. S. D. 8h -20h
Fermé les mercredi et dimanche après-midi



Tel : 05.55.71.32.76

SALON DE COIFFURE - « CISEAUX DORÉS »

17 Place du Général THOUMAS
Ouvert M. Me. J. V.S.D. de 9h à 12h
Sur Rendez-vous l'après-midi

Tel : 07.77.20.18.57

VIVAL By Casino - EURL MEGE

10 Place du Général THOUMAS
Livraison gratuite
L. M. J. V. 9h-12h et 16h-18h/ Me. D. 9H - 12H

Tel : 05.55.71.09.64



LES ARTISANS

FRANCIS DEVILLECHABROLLE

Electricité générale - Plomberie
12 Route de Limoges
Mail : francis.devillechabrol@wanadoo.fr

Tel : 06.75.39.49.29

L'ATELIER D'HER À DEMAIN

4 Petit Boisgiraud
Mail : atelierdhiera2mains@gmail.com
Internet : www.atelierdhiera2mains.com

Tel : 06.89.77.89.04

PENSION CANINE & FELINE « La Légende du Petit Loup »

46 Rue des Vignes
Lundi au samedi de 10h-12h et 15h-19h **Depuis janvier 2019**
Uniquement sur Rendez-Vous

Tel : 05.55.32.13.48
Tel : 07.61.50.30.28



« SANDNERGLASS » - Vitraux Création et Restauration par Marion SANDNER

7 Volondat
Mail : sandnertap@msn.com

Tel : 06.62.63.98.72

S.A.R.L. LEFORT

Charpente - Menuiserie - Couverture

Tel : 05.55.71.47.09

AUTRES

ASSISTANTE MATERNELLE - MME Florence FEDON

38 Rue des Vignes

Tel : 05.55.71.08.04



N
O
U
S
C
O
N
T
A
C
T
E
R



Présentation de la nouvelle équipe municipale



Le
nouveau
Conseil
Municipal

Le maire et adjoints



Jean - Pierre PORTE
Maire



Philippe DOYELLE
1^{er} Adjoint



Christian LEBON
2^{ème} Adjoint



Valérie BONNET
3^{ème} Adjointe



Christian FRADY
4^{ème} Adjoint

Les conseillers



Bernadette DESMOULIN



Jean-Jacques FAUCHER



Claude GILOUPPE



Liliane HERBRICH



Jérôme LEFORT



Brigitte LESUEUR



Céline MALLET



Alain RATINAUD



Rémy TRINCHANT



Corinne BERNADET



Les commissions municipales

- **Agriculture, forêt, petit patrimoine**
 - Philippe DOYELLE
 - Claude GILOUPPE
 - Christian FRADY
 - Jérôme LEFORT
- **Commerce, artisanat, tourisme**
 - Philippe DOYELLE
 - Jérôme LEFORT
 - Jean-Jacques FAUCHER
 - Rémy TRINCHANT
 - Céline MALLET
- **Bâtiments, travaux, locations**
 - Christian LEBON
 - Alain RATINAUD
 - Jean-Jacques FAUCHER
 - Jérôme LEFORT
- **Communication, internet, bulletin municipal, réunions publiques**
 - Valérie BONNET
 - Rémy TRINCHANT
 - Céline MALLET
 - Philippe DOYELLE
- **Culture, associations, manifestations**
 - Christian FRADY
 - Brigitte LESUEUR
 - Corinne BERNADET
 - Céline MALLET
 - Bernadette DESMOULIN
- **Embellissement, environnement, développement durable**
 - Philippe DOYELLE
 - Brigitte LESUEUR
 - Rémy TRINCHANT
 - Céline MALLET
 - Liliane HERBRICH
 - Claude GILOUPPE
- **Eau, assainissement**
 - Christian LEBON
 - Alain RATINAUD
 - Claude GILOUPPE
 - Jean-Jacques FAUCHER
- **Jeunesse, sports école**
 - Valérie BONNET
 - Rémy TRINCHANT
 - Bernadette DESMOULIN
 - Brigitte LESUEUR
 - Liliane HERBRICH
- **Finances, budgets,**
 - Christian FRADY
 - Philippe DOYELLE
 - Valérie BONNET
 - Corinne BERNADET
 - Christian LEBON
 - Jérôme LEFORT
- **Appels d'offres, adjudications**
 - Christian FRADY
 - Jean-Pierre PORTE
 - Jean - Jacques FAUCHER
 - Christian LEBON
- **Urbanisme, PLU(i)**
 - Philippe DOYELLE
 - Christian FRADY
 - Jean-Jacques FAUCHER
 - Jérôme LEFORT
- **Voirie, électricité**
 - Christian LEBON
 - Alain RATINAUD
 - Claude GILOUPPE
 - Jean-Jacques FAUCHER
- **Cimetière**
 - Christian LEBON
 - Corinne BERNADET
 - Brigitte LESUEUR
 - Bernadette DESMOULIN
- **CCAS**
 - Valérie BONNET
 - Bernadette DESMOULIN
 - Brigitte LESUEUR
 - Liliane HERBRICH
 - Corinne BERNADET
 - Céline MALLET
- **Liste électorale**
 - Christian FRADY
 - Jean-Jacques FAUCHER
 - Céline MALLET
 - Bernadette DESMOULIN
- **Hygiène et sécurité**
 - Christian FRADY
 - Christian LEBON
 - Alain RATINAUD
 - Valérie BONNET

A quoi sert une commission ?

Les conseillers municipaux se réunissent en groupe de travail appelé commissions, qui étudient en détail les propositions de la municipalité, instruisent les dossiers avant qu'ils soient soumis au vote du conseil municipal.

On trouve généralement une commission pour chaque domaine d'intervention de la commune. Elle est présidée par l'un des adjoints. Ces commissions ne décident pas, elles ne peuvent que faire des propositions, émettre des avis.

Rendez-vous avec les élus

Vous pouvez rencontrer les élus **UNIQUEMENT** sur rendez-vous, le samedi matin.

Il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie au 05 55 71 40 44 ou par mail à mairie.lauriere@outlook.fr

« SANDNERGLASS »



Vitraux - Créations et Restauration



Marion SANDNER
Vitrailiste



Après une longue carrière dans les claquettes et la danse, puis un Bac Pro en Aquaculture, Marion découvre, presque "par hasard", l'art ancestral et étonnant du Vitrail.

Une révélation.

Ce jeu avec la lumière et les couleurs - ces petits bouts de verre qui, assemblés se subliment en œuvres d'art magiques et majestueuses la fascine immédiatement.

Formée auprès du Maître Verrier Jean-François Guinot à Limoges à la restauration et à la création de vitraux, le côté technique - coupe, peinture, montage - lui correspond parfaitement, et elle obtient son CAP en 2019 .



Elle est passionnée par les poissons, qui sont, pour elle, une grande source d'inspiration, de par leur beauté, leurs mouvements gracieux, leur caractère attachant - et leur besoin de protection.

Ils sont donc le sujet d'une grande partie des vitraux et objets que Marion SANDNER réalise.



Les étapes de création en images



Verre de couleur
Peinture sur verre
Montage au plomb

Besoin de renseignements ou Envie de commander

Tous les vitraux et réalisations sont disponibles à la vente par internet.

Des demandes spéciales et sur mesure peuvent être réalisées sur commande.

Si un vitrail ou un objet vous intéresse, contacter :

En Message Privé via son compte Facebook Sandnerglass.

Par téléphone au 06 62 63 98 72

Par mail à sandnertap@msn.com

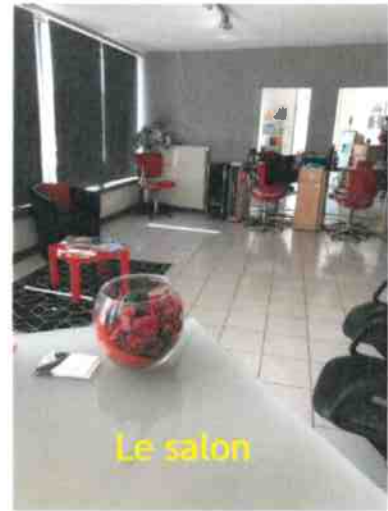


LE SALON DE COIFFURE



COIFFURE
HOMME
FEMME

Pose de gel ou
semi
permanent



En période de crise sanitaire

V
I
E
D
E
S
C
O
M
M
E
R
C
E
S



Rosa vous accueille
Du Mardi au Samedi
de 9h à 12h
avec ou sans Rendez- Vous
Les après-midis seulement sur
Rendez- Vous
Soit au salon, soit à domicile

Votre salon vous protège contre le Covid-19

Veillez suivre les indications suivantes :

- Organiser les entrées et les sorties de clients.
- Se tenir à 1,5 mètre de distance avec les clients.
- Désinfecter les surfaces de contact.
- Désinfecter les surfaces de contact dans le cas de clients malades.
- Privilégier le paiement par carte et sans contact.

De notre côté, nous nous engageons à :

- Porter un masque et une visière ou des lunettes.
- Attacher nos cheveux.
- Utiliser des gants à usage unique pour les clients.
- Désinfecter après chaque usage l'ensemble du salon, des surfaces et des outils de travail.
- Désinfecter nos mains après chaque client.

Grâce à l'implication de tous, nous parviendrons à lutter efficacement contre le virus !

PRÉCAUTIONS POUR SE LAVER LES MAINS
LES SANSOINS SONT NETTOYÉS
MÊME SI ILS RESPECTENT LES MESURES D'HYGIÈNE

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le projet d'économie d'énergie sur l'éclairage public de la commune est lancé. La décision d'extinction de nuit est une initiative communale. Dans les prochains jours, et en collaboration avec le Syndicat d'Énergie Haute-Vienne (S.E.H.V.), la phase d'essai d'une durée de 3 mois va débuter. Dans un premier temps, cette action consiste à éteindre l'éclairage public dans les rues, au milieu de la nuit pendant des plages horaires définies. Une extinction partielle de l'éclairage de nuit s'effectuera de 23h30 à 5h30. À l'issue de cet essai, la municipalité organisera une réunion publique d'information, avec l'intervention du S.E.H.V. afin de communiquer à la population lauriéroise le bilan de cette mesure et pour connaître le ressenti de chacun.

- Pourquoi cette action, en quelques mots :
- Réduction de la consommation d'énergie
 - Economie financière qui permettra éventuellement le renforcement financier d'une de nos missions.
 - Une action dans l'air du temps
 - Limiter la pollution lumineuse





En cette période de crise sanitaire, le temps est venu de remercier les huit bénévoles qui ont répondu à l'appel des élus pour la fabrication de masques en tissus destinés à la population lauriéroise.

Des heures et des heures de travail à confectionner des centaines de masques pour assurer la sécurité et la santé de tous.

Cet acte citoyen ne sera pas oublié.

L'équipe municipale remercie, une nouvelle fois, chaleureusement ces volontaires pour leur contribution et leur dévouement.

Embellissement et fleurissement...



Un groupe de bénévoles, principalement animé par les élus, s'est constitué sur la commune pour participer à l'embellissement de la place et de ses abords. Plusieurs « ateliers » se sont créés : nettoyage et élagage de la haie place du 8 mai 1945, entretien de la fontaine et plantation de fleurs dans les pots et bacs installés dans la commune.



Chacun entretien chez soi ...



Entretien courant des trottoirs, entrées charretières, etc.

Dans leur immense majorité, les trottoirs ou charretières relèvent du domaine public. Toutefois, c'est au propriétaire occupant, locataire ou encore l'usager de l'habitation d'en assurer l'entretien.

Entretien courant des concessions au cimetière.

Il revient, aux concessionnaires ou à leur famille, de RÉGULIÈREMENT faire le point sur l'état et l'entretien de leur concession. Il ne faut pas négliger cet entretien car une concession abandonnée peut être reprise par la mairie après constat officiel de l'abandon, au terme d'une démarche administrative.





Chacun entretien chez soi ...

L'élagage des arbres : sujet qui fait débat.

Comment savoir si l'élagage est du domaine public ou privé.

Selon les articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Au dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987)

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.

Références législatives :

- Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)
- Responsabilités du propriétaire des végétaux (Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)
- Entretien des plantations (Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)

Coordonnées des déchetteries

- Ambazac : 06 24 85 75 72
- Bessines : 06 20 91 97 82
- Nieul : 06 26 85 15 60



La BERTRANDE de LAURIÈRE

Étant donné la fréquentation, de la dite décharge « La Bertrand », en dehors des jours et heures fixées par la collectivité. Il a été décidé de modifier l'accès à cet espace.

Désormais, il est possible d'accéder à « La Bertrand » pendant les horaires d'ouverture au public de la Mairie à savoir :

Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mercredi et samedi de 9h à 12h

Le personnel du secrétariat remettra une clé après avoir demandé :

- Coordonnées de la personne qui dépose les déchets
- Quel type de déchets à déposer
- Signature

RAPPEL : Déchets autorisés : branchage / terre / pierres de remblais

Les déchets verts sont INTERDIT (Type tonte de pelouse)





PLANNING PREVISIONNEL 2020 DE PASSAGE DE LA DECHETERIE MOBILE



2020	MAY		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	V		L	NANTIAT	M	LAURIERE	S	ST PRIEST	M		J				M	
2	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V		L	NANTIAT	M	ST SULPICE L
3		DIMANCHE	M	LAURIERE	V		L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		J	
4	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		V			DIMANCHE	M	ST SULPICE L	V	
5	M		V		M	COMPREIGNAC	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST
6	M	LAURIERE	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J			DIMANCHE	M		V			DIMANCHE
7	J			DIMANCHE	M		V		L	NANTIAT	M	ST SULPICE L	S	ST PRIEST	L	NANTIAT
8	V		L	NANTIAT	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	
9	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	ST SULPICE L	V		L	NANTIAT	M	COMPREIGNAC
10		DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V		L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		J	
11	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		V			DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V	
12	M		V		M		M	ST SULPICE L	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST
13	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J			DIMANCHE	M		V			DIMANCHE
14	J			DIMANCHE	M		V		L	NANTIAT	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	L	NANTIAT
15	V		L	NANTIAT	M	ST SULPICE L	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	
16	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V		L	NANTIAT	M	LAURIERE
17		DIMANCHE	M	ST SULPICE L	V		L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		J	
18	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		V			DIMANCHE	M	LAURIERE	V	
19	M		V		M		M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST
20	M	ST SULPICE L	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J			DIMANCHE	M		V			DIMANCHE
21	J			DIMANCHE	M		V		L	NANTIAT	M	LAURIERE	S	ST PRIEST	L	NANTIAT
22	V		L	NANTIAT	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	
23	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	LAURIERE	V		L	NANTIAT	M	COMPREIGNAC
24		DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V		L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		J	
25	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST	M		V			DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V	
26	M		V		M		M	LAURIERE	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J		S	ST PRIEST
27	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	L	NANTIAT	J			DIMANCHE	M		V			DIMANCHE
28	J			DIMANCHE	M		V		L	NANTIAT	M	COMPREIGNAC	S	ST PRIEST	L	NANTIAT
29	V		L	NANTIAT	M	LAURIERE	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	
30	S	ST PRIEST	M		J			DIMANCHE	M	COMPREIGNAC	V		L	NANTIAT	M	ST SULPICE L
31		DIMANCHE	V		V		L	NANTIAT			S	ST PRIEST			J	



tous les lundis de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
 les mercredis à tour de rôle (VOIR PLANNING) de 09h00 à 13h00 non-stop.
 les mercredis tous les quinze jours de 09h00 à 13h00 non-stop.
 les mercredis à tour de rôle (VOIR PLANNING) de 09h00 à 13h00 non-stop.
 tous les samedis 09h00 à 13h00 non-stop.

NANTIAT
 LAURIERE
 COMPREIGNAC
 SAINT SULPICE LAURIERE
 ST PRIEST TAURION





Pour information ...

La communauté de communes ELAN entame une campagne de renouvellement des bacs collectifs (déchets ménagers) sur le territoire. Il s'agit uniquement des bacs réservés aux particuliers et non aux professionnels.

L'installation des bacs sur l'ensemble des communes a été réalisée courant juin. L'objectif de cette opération est de coordonner la mise en place des nouveaux bacs avec le jour de collecte.

A l'issue de ce changement, la commune a pu récupérer les anciens bacs.

La municipalité, pour ceux qui le souhaitent, propose aux administrés intéressés le don de ces bacs (environ 10 bacs de disponible). Pour plus d'information, veuillez vous rapprocher du secrétariat de mairie.



Sachez que seront récoltés dans le cadre des ordures ménagères, **UNIQUEMENT** les bacs avec le logo de la communauté de communes ELAN. Les bacs proposés par la commune devront être utilisés pour l'usage personnel.



Ouverture des toilettes publiques



Un nouvel équipement a fait son apparition derrière le bâtiment du secrétariat de mairie : un WC public.

Le besoin s'en faisait sentir, notamment pendant les manifestations, telles que la fête du 15 août ou la foire, les 29 de chaque mois.

Les travaux étant terminés, les toilettes publiques sont ouvertes pour tous, depuis le 1^{er} juillet 2020.

Ce WC est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Facturation eau et assainissement

Elu et agent communal ont procédé aux relevés des compteurs d'eau au début du mois de juin.

La facture d'eau arrivera dans les boîtes aux lettres à la fin du mois de juillet.

Un nouveau mode de paiement en ligne sur internet a fait son apparition depuis l'année dernière : TIPI

La démarche est simple : il vous suffit de vous rendre sur le site www.tipi.budget.gouv.fr et de suivre la procédure jusqu'au paiement. L'identifiant collectivité et la référence de facture se trouveront sur la prochaine facture.

RAPPEL

Depuis l'année 2018, la commune **NE FACTURE PLUS l'assainissement.**

Depuis cette date, c'est la communauté de communes ELAN qui en a la compétence.

La mairie ne peut répondre aux demandes des administrés sur ce sujet. Vous serez automatiquement redirigés vers les services de la communauté de communes.

Livraison fioul

La commune propose de créer un service de groupement de commandes de fioul domestique afin de bénéficier d'un tarif préférentiel auprès des fournisseurs en fonction du nombre de foyer à livrer.

Si vous souhaitez adhérer à ce groupement, vous êtes invités à vous présenter en mairie.

Vos coordonnées seront prises afin de vous contacter dès la prochaine commande.



SALLE - Maison des Jeunes				
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Particulier	Association	Particulier	Association
Caution Bâtiment	300€			
Caution Ménage	200€			
Journée	40€	GRATUIT	60€	50€
Week-end	70€	GRATUIT	120€	85€
Supplément Chauffage	15€/ jour			



SCOLAIRE - GARDERIE

JOURNALIER	Matin	Soir
1 enfant	1,20€	1,20€
2 enfants et +	1€	1€

MENSUEL*

1 enfant	35€
2 enfants	55€
3 enfants et +	75€

* Forfait à 15 jours et +

Matin et soir dans la même commune

SCOLAIRE - CANTINE

- Repas ENFANT	2,45€
- Repas enseignant /personnel	4,90€
- Repas visiteur	7,85€

EAU

- Abonnement	65€
- Prix au m3	1,50€
- Ouverture et fermeture compteur	50€

RESIDENCE AUTONOMIE

Hébergement (par jour)

Personne seule	16,96€
Couple	18,66€

Restauration

Petit déjeuner	1,91€
Déjeuner	8,39€
Souper	4,12€

Dépendance

GIR 1 et 2	6,34€
GIR 3 et 4	4,22€

FUNERAIRE

Concession

Le m ²	70€
-------------------	-----

Columbarium

Ouverture d'une case	24€
Case durée 15 ANS	300€
Case durée 30 ANS	540€
Caveau communal - /mois	30,49€

La compétence assainissement est transférée, depuis le 1^{er} janvier 2019 à la Communauté de Communes ELAN.

Pour toute question relative à cette compétence contactez ELAN au 05 55 56 04 84.



Retrouvez des informations sur le site de la commune

www.mairiedelauriere.fr

SITE DU PONT À L'AGE



Communauté de communes ELAN
13, rue Gay Lussac 87240 AMBAZAC
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
05 55 56 04 84
elan87@orange.fr

SUIVRE L'ACTUALITÉ



L'association ALPA (les Amis du Lac de Pont à l'Age)

Le site du lac du Pont à l'Age est cher aux Lauriérois et aux habitants des communes avoisinantes. C'est ainsi qu'une association de défense du site a vu le jour en 2006 et s'est transformée en 2019 en association « les Amis du Lac de Pont à l'Age » ALPA.

La devise ALPA : *ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.*

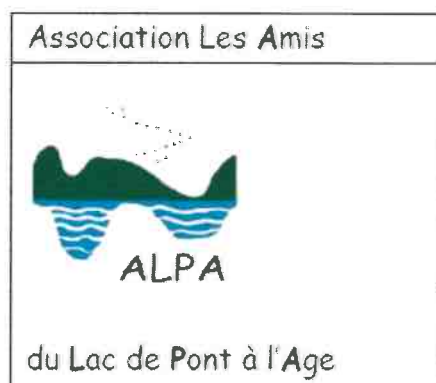
Depuis la parution du dernier bulletin municipal, ALPA a progressé en nombre d'adhérents. Elle édite régulièrement un journal diffusé entre autres sur son site web

www.alpa87.fr ou www.amis-du-lac-de-pont-a-lage.fr

Début 2020 nous avons bien avancé l'organisation d'un éco festival pour les 18 et 19 juillet. Cette manifestation associait la participation d'artisans locaux, l'organisation d'un concours photo sur le thème de l'eau et une action sur la vision des Jeunes du collège Jean Rostand de St Sulpice concernant l'environnement. Etaient également prévus des concerts, une restauration, des animations pour les enfants,.... Mais comme toutes les associations nous avons dû tout annuler pour cause de covid 19 .

Notre devise s'applique tout particulièrement au site du lac du pont à l'Age. La restauration et l'aménagement de la salle, le camping, l'état du lac sont des sujets suivis par l'association en lien avec la Communauté de Communes. Une rencontre publique avec la COMCOM ELAN a d'ailleurs eu lieu en octobre 2019.

Nous poursuivons les actions engagées et notre assemblée générale devrait se tenir le :
samedi 26 septembre 2020 dans la salle du Pont à l'Age.





À l'école de Laurière...

Ecole maternelle
2 Place du G. THOUMAS
05 55 71 59 71



Petite Section

Moyenne section

Grande section

CP



Vacances scolaires 2020-2021

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours samedi 6 février 2021 Jour de reprise lundi 22 février 2021	Fin des cours samedi 20 février 2021 Jour de reprise lundi 8 mars 2021	Fin des cours samedi 13 février 2021 Jour de reprise lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours samedi 10 avril 2021 Jour de reprise lundi 26 avril 2021	Fin des cours samedi 24 avril 2021 Jour de reprise lundi 10 mai 2021	Fin des cours samedi 17 avril 2021 Jour de reprise lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BERSAC-LAURIÈRE

L'année scolaire est terminée pour l'association des parents d'élèves des écoles de Bersac et Laurière

Encore de beaux moments partagés grâce à la participation des familles lors de nos événements

Halloween, ateliers créatifs, marché de Noël, sortie patinoire
ont fait la joie de petits et grands

Spectacle de Noël et cadeau gourmand
ont éveillé les yeux, oreilles et papilles de tous les enfants

Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire rencontrée,
les ateliers créatifs et marché de printemps ainsi que la fête des écoles et sa **tombola** tant attendue,
ont dû être annulés

L'association avait à cœur de terminer, malgré tout, sur une belle note positive en offrant le traditionnel cadeau de départ de l'école pour le collège
L'ensemble des élèves de CM2 ont donc reçu une calculatrice collège FX92 et une clef USB dont ils feront bon usage **pendant** leurs années collège

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été
Nous vous donnons **rendez-vous, encore** plus nombreux et unis pour les **enfants** à la rentrée de septembre 2020





PAROLE AUX ADMINISTRÉS

LES ÉLUS SOUHAITENT VOUS DONNER LA PAROLE

Nous vous invitons à contribuer à la vie de la commune. Toutes les suggestions et ce dans n'importe quel domaine seront étudiées (ce peut-être des projets d'aménagement, d'urbanisme, etc.)

Vous pouvez nous apporter vos idées nouvelles, vos suggestions et/ou nous soumettre vos préoccupations du quotidien.

Vos contributions seront publiées sur le site internet de la mairie, et consultables au secrétariat par l'intermédiaire d'un classeur qui sera mis à disposition du public.

Libre à chacun d'apporter un commentaire sur les idées soumises et d'en débattre.

Tous les propos contraires à la loi sont proscrits et ne seront pas publiés.

En donnant votre avis, vous autorisez la publication de votre contribution. Une orthographe et une mise en forme soignées facilitent la lecture (évités capitales et abréviations).

Il vous suffit de remplir le formulaire



Soumettre une idée

Domaine :

Date :

Dites nous ...

ENTENTE HANDBALL DU CANTON DE LAURIÈRE

(EHBCL)

Le club de Handball Championnat et Loisirs de Saint Sulpice Laurière (EHBCL) a désormais la constitution des membres du bureau voté lors de leurs assemblées générales en date du Samedi 04 juillet, nous avons le plaisir de vous présenter :

Logan GAUCHER : Président ,

Jennifer LETEMPLIER : Vice-présidente,

Céline PERIERAS : Trésorière,

Claire MASDOUMIER Trésorière Adjointe,

Marion FREDERIC : Secrétaire,

Isabelle LABOUILLE : Secrétaire Adjointe

Justine LEBON et Thibaut ROUVELAUD

commissaire aux comptes.



L'esprit d'équipe et la convivialité sont nos mots d'ordres, alors n'hésitez pas, venez tribler et courir avec nous, ont attend plus que vous!

Sportivement

C'est une période inédite et perturbée que nous venons de vivre ces derniers mois du fait du Covid-19. Cependant, quelques jours avant le confinement, nous avons pu tenir notre assemblée générale dans de bonnes conditions avec une bonne participation. De nouvelles adhésions et deux nouveaux membres dans notre comité d'administration ont été enregistrés.

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons pu organiser notre programme avec de fortes participations et vif succès jusqu'à notre assemblée générale. Puis est arrivé le confinement.

Nous allons donc pouvoir nous réunir très prochainement dans le respect des règles afin d'élire notre bureau et reprendre nos activités. Celles-ci vont essentiellement s'orienter vers les chemins de randonnées où le travail ne manque pas. Si les bénévoles peuvent venir nous aider, ils seront les bienvenus. D'avance merci à eux.

Nous avons installé en juin dernier de beaux panneaux pour signaler « Le pont des granges » et « la loge Mireille » (loge de berger à Volondat).

En attendant de vous retrouver dans nos prochains rendez-vous qui restent à définir, prenez bien soin de vous.



Retrouvez-nous sur notre site :
www.nature-patrimoine-montsdambazac.fr

*Bonnes promenades à vous tous, votre
 délégué de commune : Ph. Doyelle*



AX'AIDE

FRIPERIE SOLIDAIRE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une friperie solidaire sur votre commune ouverte à tous.

La mode est un éternel recommencement, et selon nous, la marque importe peu, du moment que l'on se sente bien dans ses vêtements.

Au quotidien, notre état d'esprit est centré sur trois points essentiels : le minimalisme, l'anti-gaspi et le recyclage.

Vous voulez renouveler votre garde de robe, vous ferez de très belles trouvailles, nous vous proposons aussi des accessoires, bibelots et quelques jouets d'enfant.

Des visites fréquentes permettent de découvrir chaque fois de nouveaux articles et peut-être même la perle rare !

Tout ça à bas prix. Ça vaut le détour !

Des bénévoles sont là, pour vous recevoir et vous assurent l'écoute, le conseil, la bonne humeur et le sourire

Amateur de fripes, consommateur éco-responsable ou petit budget, la friperie solidaire place du Général Thoumas à 87370 Laurière est l'adresse à retenir.



Association Ax'aide
 Friperie solidaire
Ouverture :

Le mercredi de 14h à 18H

Le Samedi de 9H15 à 12H15

Les jours d'ouvertures sont successibles
 d'évoluer.

Tel : 07 69 81 65 15

L'association Ax'aide est ouverte depuis 2017, elle est reconnue d'intérêt général, nous œuvrons aussi pour d'autres activités, en priorité l'aide alimentaire pour les plus démunis, l'aide aux vacances pour tous, en partenariat avec l'ANCV.

LE MOTO CLUB DES MONTS



Depuis fin 2018, le moto club des Monts s'est lancé le défi de remettre en état le circuit de motocross de Considat, sur la commune de Saint-Sulpice-Laurière. L'avantage pour le club d'avoir son propre terrain est de faciliter l'organisation des manifestations sportives et de pouvoir proposer aux pilotes un circuit homologué pour venir s'entraîner notamment.

Les membres bénévoles du club se donnent au maximum pour redonner vie à ce circuit. N'ayant pas été occupé depuis quelques temps, la végétation a repris ses droits.

En 2019, les pelles, les pioches et les engins de terrassement se sont activés à nettoyer et remettre en état le tracé et ses abords.

Malheureusement, la situation épidémique et le confinement qui a suivi a contraint le MC à stopper les travaux de Considat.

Depuis, l'autorisation gouvernementale de reprise, samedi après samedi, les bénévoles, ont repris le chantier de Considat et s'activent à remettre en état et aux normes le circuit pour l'homologation souhaitée en fin d'année 2020.

Comme chaque année, le MC souhaite organiser une course sur prairie sur la commune au lieu dit « la courrière » et une balade champêtre.

Après l'annulation de notre principale manifestation, nous croisons les doigts pour pouvoir au moins organiser cette année, la balade champêtre qui est bien appréciée par les participants qu'ils soient amateurs ou habitués.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : [MCDESMONTSLAURIERE](https://www.facebook.com/MCDESMONTSLAURIERE)

Nous contacter :

Mail : mcdesmonts@outlook.fr

Message Privé : Facebook [MCDESMONTSLAURIERE](https://www.facebook.com/MCDESMONTSLAURIERE)

Président : Bernard CHAPUT : 06 81 38 62 62



L'équipe du MC remercie la municipalité de LAURIÈRE et le crédit agricole pour le versement de subventions. Merci à tous de répondre présents et de continuer l'aventure avec nous. A bientôt sur les pistes.

Le bureau

Président : Bernard CHAPUT

Secrétaire : Amélie DA COSTA

Trésorière : Estelle D'AMICO



LE CLUB DES LAURIERS D'OR

Pour le club des lauriers d'Or, l'année 2020 avait bien commencé

Le 10 janvier, galette des rois

Le 31 janvier, crêpes

Le 9 février, sortie repas fruits de mer à Etagnac avec 82 participants

Et bien d'autres activités étaient prévues (Voyages, journée récréative, grand loto, repas fin de semestre)... qui ont été stoppées par le « covid19 ».

Nous espérons que tout pourra normalement reprendre en septembre prochain pour nous permettre de finir l'année comme elle avait commencé.



Repas de fruits de mer - Etagnac

Pendant la période de confinement, nous avons pris quelques nouvelles de certains adhérents « besoins, courses, santé »... qui se sont très bien défendus et protégés de ce virus. Le club vous attend nombreux pour cette rentrée en septembre si possible

Pour tous renseignements :

Président Christian RIGOLLET 06 81 86 64 74

Trésorière Marcelle BRUNETAUD 05 55 71 41 54



Ramassage des encombrants



PASSAGES 2020

Mardi 11 février

Lundi 11 mai

Mardi 15 septembre

MAXIMUM
05.55.76.22.78
maximum87@orange.fr

Rappel

Les déchets collectés : appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matière plastique,...

Exclus de la collecte

Les déchets verts, les gravats, les produits destinés à l'EcoPoint, les ordures ménagères, les déchets dangereux (explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables), les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul >700ltrs, les poêles et bidons non vidés)

Le jour de la collecte

Les agents MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes.

Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrants.

En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et la collecte sera reportée à la prochaine date.

Le tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais d'un débarras de maison.

LE DÉBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave ou grenier.

Inscriptions en Mairie

Date limite la veille du jour de ramassage

APPEL A LA VIGILANCE



Nous vous recommandons de toujours rester vigilant et de signaler la présence de rôdeurs auprès de la Gendarmerie de Saint Sulpice Laurière ou en appelant le 17 ou le 112.

Infos Mairie



➤ Le tri des emballages

Les éco-points sont vidés par le SYDED (Syndicats Départemental pour l'Elimination des Déchets ménagers) auquel adhère la commune. Les administrés sont invités à trier et répartir leurs déchets à recycler dans les éco-points correspondants.

Les éco-points ne sont pas des décharges, et nous en appelons au civisme de chacun pour une utilisation respectueuse.

➤ Eclairage public

Vous pouvez signaler en Mairie, une ampoule grillée, un éclairage défectueux,...

➤ Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue. Les nouveaux lauriérois sont invités à se présenter en Mairie pour se faire connaître.

➤ Départ commune

Tout départ ou un changement de résidence à l'intérieur de la commune doit être annoncé au secrétariat de Mairie.

➤ Petites annonces

N'hésitez pas à informer la Mairie si vous avez un bien immobilier, un terrain à vendre ou à louer.



Cette rubrique est amenée à changer.

En effet, suite à la mise en place du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), entrée en vigueur depuis le 25 mai 2018 et en application sur la commune depuis 2019, nous ne pouvons plus publier des données personnelles (sauf sous conditions très contraignantes).



3 décès

1 mariage

2 naissances

Secrétariat
Agence Postale

Mardi, jeudi et vendredi
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Mercredi et samedi
9h00 à 12h00

ATTENTION!

FERMÉ LE LUNDI

Numéros utiles

URGENCE

SAMU -----15
POLICE-----17
POMPIERS-----18



APPEL URGENCE-----112
ENFANCE MALTRAITEE-----119



NUMÉROS UTILES

Résidence autonomie.-----05.55.71.45.38
Agence postale-----05.55.71.40.70
Ecole primaire LAURIERE -----05.55.71.59.71
Ecole primaire BERSAC-----05.55.71.44.39/05.55.71.52.67
Collège Jean Rostand Saint Sulpice Laurière-----05.55.71.47.54
Centre de loisirs des Puys et Grands Monts-----05.55.39.80.18
ERDF Dépannage -----09.726.750.87
Trésor Public-----05.55.76.00.78
Gendarmerie-----05.55.71.45.92
Gare S.N.C.F Saint Sulpice Laurière-----05.55.71.45.02

SANTÉ

Cabinet Infirmières libérales de Laurière-----05.55.71.44.26
Ambulance BARDET (Saint Sulpice Laurière)-----05.55.71.56.70
Dr Luc AUBANEL/Dr Régis TOMBELAINE (St Sulpice)---05.55.71.55.55/05.55.71.49.68
Dr Jean OLIVIER (Bersac sur Rivalier)-----05.55.71.44.04
Pharmacie de l'Union-----05.55.71.40.38
Pharmacie de la Jonchère Saint Maurice -----05.55.39.81.56
ROCHE Chloé (Ostéopathe)-----05.44.20.23.68/06.85.53.20.55



Marché : les mardis – LE MATIN
Foire : les 29 de chaque mois



Horaires d'ouverture au public de la mairie /agence postale
Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00



FERMÉ LE LUNDI

Accès côté place du Général THOUMAS (à côté de la boîte aux lettres de la Poste)

Rencontre avec le Maire ou les élus, le SAMEDI de 9h à 12h sur Rendez-Vous

3 Place du Général THOUMAS 87370 Laurière
Tel. : 05.55.71.40.44 / Email : mairie.lauriere@outlook.fr